

**La démographie des décès par COVID-19 (<https://dc-covid.site.ined.fr/fr/>)**  
**Fiche des Métadonnées pour la Roumanie**  
**(Dernière révision 07/04/2021)**

### **Source**

Bulletin d'information publié quotidiennement par le Ministère de la Santé (MS),  
<http://www.ms.ro>, <https://stirioficiala.ro>

Jusqu'au 22/03/2020 également : communiqué de presse publié par le Ministère de la Santé (MS) concernant les enregistrements de décès dus au COVID-19, <http://www.ms.ro>

### **Couverture**

Le Centre National de Surveillance et de Contrôle des Maladies Transmissibles (CNSCMT) a régulièrement mis à jour les définitions de cas et la méthodologie de surveillance du COVID-19 qui ont évolué au cours de l'épidémie.

Selon la définition de « *Décès d'un patient avec une infection confirmée au COVID-19* » utilisée en Roumanie, les statistiques officielles publiées sur les décès dus à la COVID-19 se portent sur les décès confirmés en laboratoire notifiés par les établissements médicaux. Les décès parmi les cas suspects doivent être confirmés post-mortem en laboratoire pour être inclus dans les statistiques officielles. L'ajustement à la définition publié le 29/05/2020 suggère qu'une certaine proportion de décès dus à la COVID-19 déclarés parmi les cas confirmés concernent en réalité des personnes ayant eu deux tests RT-PCR négatifs, mais dont l'évolution clinique était hautement suggestive d'une infection COVID-19 [1]. La définition complète est donnée dans « Informations complémentaires ».

### **Mode de recueil**

Les données sur les décès dus à la COVID-19 sont gérées au niveau national par le CNSCMT, qui fait partie de l'Institut National de la Santé Publique (NIPH, <https://insp.gov.ro>).

Le flux d'informations concernant l'infection au COVID-19, y compris les décès dus au COVID-19, est organisé à quatre niveaux différents [2] :

1. Niveau périphérique (hôpitaux, institutions pour personnes institutionnalisées, hôpitaux / unités de soins pour patients chroniques et unités fermées (par exemple, pénitenciers), etc. dans le réseau du Ministère de la Santé ou d'autres ministères) ;
2. Niveau local représenté par les autorités de santé publique du district ;
3. Niveau régional représenté par les centres régionaux de santé publique ;
4. Niveau national représenté par le CNSCMT.

Les décès parmi les cas suspects / confirmés de COVID-19 dans les hôpitaux et autres établissements médicaux (niveau périphérique) sont immédiatement signalés par téléphone aux autorités de santé publique du district (niveau local). En cas de décès d'un cas suspect de COVID-19, des échantillons pulmonaires d'autopsie sont prélevés et envoyés pour diagnostic virologique

(les résultats positifs sont immédiatement signalés par le laboratoire aux autorités de santé publique du district). À leur tour, les autorités de santé publique du district signalent immédiatement par téléphone au CNSCMT les décès enregistrés parmi les cas suspects / confirmés de COVID-19 et remplissent les données relatives à ces cas dans l'application Corona Forms [2].

### **Données recueillies**

Le premier cas de décès a été publié par le MS le 22/03/2020. Le MS a publié des enregistrements de décès individuels sous forme de communiqué de presse jusqu'au 11/06/2020 plusieurs fois par jour (voir un exemple en annexe 1). La plupart des actes de décès publiés contiennent les informations suivantes : âge en années ; sexe ; district de résidence du défunt ; date d'admission / transfert à l'hôpital et nom de l'hôpital; date de validation de l'échantillon ; date de survenue du décès ; affections médicales préexistantes. Il est également mentionné si un patient est décédé à la maison ou à un autre endroit (par exemple, en ambulance), si le défunt était pensionnaire d'un centre pour personnes âgées, et si le prélèvement d'échantillons a été effectué post-mortem.

Le MS a publié des communiqués de presse pour rectifier certains enregistrements de décès (les enregistrements 137, 260, 341, 495, 553,892, 899, 900-904, 1052, 1136).

Depuis le 11/06/2020, le MS a cessé de publier des enregistrements de décès individuels. Depuis lors, les données agrégées par tranches d'âge de 10 ans et par sexe sur les décès COVID-19 confirmés en laboratoire sont incluses dans le « Bulletin d'information » publié quotidiennement sur le site web du MS (jusqu'au 31/01/2021) et sur <https://stiriofficiale.ro>. Depuis le 31/01/2021, le bulletin d'information n'est publié quotidiennement que sur ce dernier site Web.

Les données collectées sur les décès dus à une infection à COVID-19 confirmée en laboratoire sont disponibles par tranche d'âge de 10 ans, sexe (nombre total de décès par sexe depuis le 11/06/2020) et par date de publication de l'acte de décès / bulletin d'information. Les données collectées entre le 22/03/2020 et le 10/06/2020 sont également disponibles par date de survenue du décès et date de publication.

### **Périodicité et heure d'arrêt du décompte**

Jusqu'au 11/06/2020, le MS publiait des enregistrements de décès individuels avec l'indication de la date du décès sous forme de communiqué de presse plusieurs fois par jour (2 à 7 fois). Depuis le 11/06/2020, le bulletin d'information est publié quotidiennement à 13h00 et comprend les informations sur les décès dus à une infection à COVID-19 confirmée en laboratoire notifiés par les établissements médicaux au cours des dernières 24 heures avant 10h00 du jour de publication. Par exemple, les décès publiés le 17/03/2021 couvrent les décès notifiés par les établissements médicaux entre le 16/03/2021 (10h00) – 17/03/2021 (10h00).

### **Informations complémentaires**

Nous avons sauvegardé les communiqués de presse, y compris ceux pour les rectifications de décès, et les bulletins d'information publiés sur le site Web du MS et sur <https://stiriofficiale.ro>

sous forme de fichier pdf pour chaque jour où les décès COVID-19 ont été enregistrés à partir du 22/03/2020. Dans le fichier de données Excel, nous fournissons les liens vers les pages Web où les communiqués de presse et les bulletins d'information ont été publiés.

L'exemple du communiqué de presse publié le 31/03/2020 est présenté en annexe 1, et l'extrait du bulletin d'information publié le 17/03/2021 est présenté en annexe 2.

La définition de « Décès d'un patient avec une infection confirmée au COVID-19 » présentée par le CNSCMT est comme suit :

“Le décès d'un patient dû à la COVID-19 confirmé est défini comme le décès d'un patient dû au COVID-19 confirmé, sauf s'il existe une autre cause de décès claire qui ne peut pas être liée au COVID-19 (par exemple, un traumatisme, un saignement aigu majeur, etc.), sans période de rétablissement complet entre la maladie et le décès.

Le décès d'un patient dû à la COVID-19 confirmé ne peut pas être attribué à une maladie préexistante (par exemple, cancer, affections hématologiques, etc.), et la COVID-19 doit être déclarée comme la cause de décès, **quelles que soient les affections médicales préexistantes** qui sont soupçonnées d'avoir favorisé l'évolution sévère de la COVID-19.

La COVID-19 doit être enregistrée sur le certificat de décès comme cause de décès pour tous les décédés où la COVID-19 a causé, ou est supposé avoir causé ou contribué au décès” [2].

Le 29/05/2020, le Ministère de la Santé a publié l'ordonnance no. 961 selon laquelle « les cas confirmés de COVID-19 ayant entraîné la mort dans lesquels les tests RT-PCR prélevés en dynamique sur l'aspiration des expectorations / bronchique sont négatifs (2 tests) peuvent être considérés comme des décès dus à une infection par le SRAS-CoV-2, si le clinicien détecte des signes et des symptômes hautement suggestifs, et le décès est corrélé à l'évolution clinique déterminée par la COVID-19. S'il est nécessaire de clarifier la cause du décès, des examens RT-PCR des tissus pulmonaires prélevés par un pathologiste / médecin légiste sont indiqués sans nécessiter d'autopsie » [2].

## Références

1. Le Centre National de Surveillance et de Contrôle des Maladies Transmissibles. Méthodologie de surveillance du syndrome respiratoire aigu avec nouveau coronavirus (COVID-19). Mis à jour le 04/06/2020

<http://www.cnscbt.ro/index.php/info-medical/1781-metodologia-de-supraveghere-a-covid-19-actualizare-04-06-2020/file>

2. Le Centre National de Surveillance et de Contrôle des Maladies Transmissibles. Méthodologie de surveillance du syndrome respiratoire aigu avec nouveau coronavirus (COVID-19). Mis à jour le 28/02/2021

<http://www.cnscbt.ro/index.php/info-medical/2297-metodologia-de-supraveghere-a-covid-19-actualizare-24-02-2021/file>



[Acasa](#) / [stiri](#) / [Decese 70-72](#)

## Comunicate de presa

### Decese 70-72

31 martie 2020

#### Deces 70

Femeie, 60 ani, jud. Ialomița. Persoană cu Insuficiență renală cronică, dializată, cu HTA și hepatită cronică cu virus B, debut în 23.03.2020 (febră, frison, cefalee), internată în 25.03.2020 în Secția Nefrologie ATI Spital Municipal Slobozia.

S-au recoltat probe pentru COVID 19 în data de 26.03.2020, rezultat pozitiv în data de 28.03.2020. Decedat în 31.03.2020.

Nu a avut istoric de călătorie și nici contact recunoscut cu caz confirmat.

#### Deces 71

Femeie, 53 ani, jud. Hunedoara. Pacienta internată în data de 17.03.2020 pe Secția de Oncologie cu diagnosticul de Neoplasm ovarian stadiu terminal, Pleurezie metastatică, carcinomatoză peritoneală. Contact cu cazuri confirmate cu COVID-19, motiv pentru care s-au recoltat probe, a fost confirmată în 30.03.2020. Decedată în 29.03.2020.

## Annex 2 : Un extrait du bulletin d'information publié le 17/03/2021

### Ultimele informații oficiale

17 MARTIE 2021 13:20

Grupul de Comunicare Strategică

#### **BULETIN DE PRESĂ 17 martie 2021, ora 13.00**

Până astăzi, 17 martie, pe teritoriul României, au fost confirmate 874.985 de cazuri de persoane infectate cu noul coronavirus (COVID – 19).

790.813 pacienți au fost declarați vindecați.

Distribuie pe



Până astăzi, 21.787 de persoane diagnosticate cu infecție cu SARS – CoV – 2 au decedat.

În intervalul 16.03.2021 (10:00) – 17.03.2021 (10:00) au fost raportate 89 de decese (45 bărbați și 44 femei), ale unor pacienți infectați cu noul coronavirus, internați în spitalele din Alba, Argeș, Arad, Bacău, Bistrița-Năsăud, Bihor, Botoșani, Brașov, Buzău, Caraș-Severin, Cluj, Constanța, Dolj, Galați, Gorj, Harghita, Hunedoara, Iași, Maramureș, Mehedinți, Mureș, Neamț, Olt, Satu Mare, Sibiu, Suceava, Timiș, Vaslui, Vâlcea, Ilfov și București.

Dintre acestea, 5 decese au fost înregistrate la categoria de vârstă 40-49 ani, 8 decese la categoria de vârstă 50-59 ani, 26 decese la categoria de vârstă 60-69 ani, 37 decese la categoria de vârstă 70-79 ani și 13 decese la categoria de peste 80 de ani.

85 dintre decesele înregistrate sunt ale unor pacienți care au prezentat comorbidități, iar pentru 4 pacienți decedați nu au fost raportate comorbidități până în prezent.

Source : <https://stirioficiale.ro/informatii/buletin-de-presa-17-martie-2021-ora-13-00>